

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 février 2018 – 18h00

### L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 7 février à 18h00

Date de la Convocation du  
Conseil Communautaire  
1<sup>er</sup> février 2018

Nbre de Conseillers  
Communautaires en  
exercice

44

Nbre de membres présents

32

Nbre de suffrages exprimés

42

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, se sont réunis à Héricourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, à savoir Monsieur Fernand BURKHALTER, le 1<sup>er</sup> février 2018.

#### Etaient présents :

Mmes MM Alain BERNAUDAT (AIBRE) – Stéphane REMY (BELVERNE) – Michel CLAUDEL (BREVILLIERS) – Josette LOCH (CHAGEY) – Jean-Claude KUBLER, Sophie SEYRIG (CHALONVILLARS) – Jean VALLEY (CHAMPEY) – Jean-Pierre MATHEY (CHAVANNE) – Marie-Odile NOWINSKI (CHENEBIER) – Robert BOURQUIN (COISEVAUX) – Jean-Denis PERRET-GENTIL (COUTHENANS) – Dominique CHAUDEY (ECHENANS S/MT VAUDOIS) – Fernand BURKHALTER, Rémy BANET, Luc BERNARD, Anne-Marie BOUCHE, Danielle BOURGON, Catherine FORTES, Gilles LAZAR, Patrick PAGLIA, Sandrine PALEO, Martine PEQUIGNOT, Pierre-Yves SUTTER, Dominique VARESCHARD (HERICOURT) – André-Marie DEPOUTOT (LAIRE) – Myriam IOSS (LUZE) – Jean-Jacques SOMBSTHAY (MANDREVILLARS) – Christian GAUSSIN (SAULNOT) – Gérard CLEMENT (TAVEY) – Luc BOULLEE (VERLANS) – Guy GREZEL (VILLERS S/SAULNOT) – Jean-François NARDIN (VYANS LE VAL) membres titulaires Valéry VOUAGNET (COURMONT) – Eric STEIB (LUZE) – Georges DORMOY (TREMOINS) membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Communautaire étant composé de 44 membres.

#### Excusés :

Mmes MM Jean VILLANI (COURMONT) – Daniel COUSSEAU (ETOBON) – Blaise-Samuel BECKER, Sylvie CANTI, Yves GERMAIN, Christophe GODARD, Chantal GRISIER, Dahlila MEDDOUR, Ismaël MOUMAN, Alain PARCELLIER (HERICOURT) – Jacques ABRY (LUZE) – Grégoire GILLE (TREMOINS)

#### Pouvoirs :

Mmes MM Blaise-Samuel BECKER à Gilles LAZAR / Yves GERMAIN à Catherine FORTES / Christophe GODARD à Pierre-Yves SUTTER / Chantal GRISIER à Patrick PAGLIA / Dahlila MEDDOUR à Luc BERNARD / Ismaël MOUMAN à Dominique VARESCHARD / Alain PARCELLIER à Danielle BOURGON

#### Assistaient à la séance :

Mmes MM Francis ABRY (CHENEBIER) – Pascale RAPP (COISEVAUX) – Yves LIGIER (VYANS LE VAL)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernand BURKHALTER.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance Valéry VOUAGNET  
délégué de la Commune de COURMONT

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

N°002/2018

### Objet : PLUI – Adoption du diagnostic et des analyses préliminaires

Le Président expose que la CCPH a prescrit l'élaboration du PLUI valant SCOT en décembre 2015 et qu'après l'étape de consultation des cabinets et de signature du marché réalisée en 2016, l'année 2017 a été consacrée à l'élaboration de la première phase de cette longue procédure : le diagnostic du territoire et l'identification des principaux enjeux, étape préalable à l'adoption du PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

De nombreuses réunions se sont tenues :

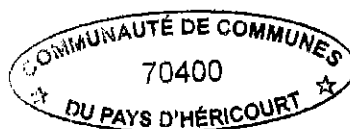
- 1 réunion de démarrage ouverte à l'ensemble des élus des conseils municipaux à BUSSUREL
- 10 ateliers thématiques avec les élus des commissions
- 2 réunions avec les agriculteurs animées par la chambre d'agriculture
- 2 conférences des exécutifs
- 1 réunion avec la DDT de présentation du pré diagnostic
- 1 réunion avec les PPA : Personnes Publiques Associées

Par ailleurs, le groupement en charge de l'élaboration du PLUI a travaillé en collaboration très étroite avec l'ensemble des communes afin de recueillir le maximum de données et surtout de vérifier dans le détail les éléments du diagnostic propres à chaque commune.

Ce travail a été réalisé conformément à l'esprit de la charte de gouvernance qui a été adoptée par le conseil communautaire visant à associer tout au long de la procédure les conseils municipaux.

Aujourd'hui et en application de la charte de gouvernance, pour une parfaite information de l'avancement du dossier, le Conseil communautaire **ADOpte** à la majorité (3 abstentions) le diagnostic du PLUI.

Publié à  
HERICOURT,  
Le 13.02.18



Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Héricourt, le 8 février 2018

Le Président,